

La soutenance de mémoire de MA en sciences sociales, *pilier migration et citoyenneté*, de

Madame Alessandra Ghiani

Violences domestiques et migration

Quels enjeux un parcours migratoire et un statut d'étranger peuvent-ils représenter pour des victimes de violences domestiques en Suisse?

aura lieu le

13 février 2015 à 10h00

au Faubourg de l'Hôpital 27, salle 002

Directrice de mémoire : Prof. Christin Achermann

Experte : Mme Faten Khazaei

Résumé

Ce travail de mémoire pose comme objectif d'investiguer la manière dont un parcours de migration ou un statut d'étranger en Suisse peuvent affecter ou moduler le vécu de la violence chez des victimes de violences domestiques. Ce projet naît du constat que malgré une surreprésentation statistique de personnes étrangères parmi les victimes et les auteurs de violence domestique en Suisse, la recherche scientifique helvétique a aujourd'hui encore peu questionné la relation entre le phénomène de violence domestique et celui de migration.

La question qui se pose est donc de comprendre quels sont les rôles que le parcours migratoire ou le statut d'étranger d'une personne ou d'une famille en Suisse peuvent jouer vis-à-vis de l'émergence, du déploiement et de la prise en charge des violences domestiques.

L'exploration de ce sujet de recherche s'appuie principalement sur le témoignage de sept professionnels actifs sur le territoire vaudois et experts entre autre de la prise en charge de victimes de violence domestiques, ainsi que sur le récit direct et biographique d'une jeune femme, Serena, elle-même migrante et victime de violences domestiques.

Ce travail se divisera en quatre parties principales: une première partie fournissant des notions de base en matière de violences domestiques et délimitant le cadre théorique auquel ce mémoire se réfère, une deuxième présentant la démarche méthodologique d'après laquelle cette recherche a été menée, une troisième analysant les résultats issus des entretiens d'experts et une dernière explorant le cas de Serena.

Les conclusions principales auxquelles ce travail aboutit sont que le parcours migratoire dans l'intersection entre ses modalités spécifiques, le contexte d'accueil en Suisse, le cadre législatif en matière de migration helvétique et les histoires de vie singulières, peut participer à la construction d'un cadre de vulnérabilité des personnes migrantes. Ce cadre peut notamment contribuer au déploiement des violences même, mais il peut aussi moduler à la fois la prise en charge institutionnelle des victimes et la marge de manœuvre individuelle.

Il y aura lieu dans ce travail de distinguer les différents rôles que les démarches migratoires et le statut d'étranger peuvent revêtir en mettant un accent particulier sur les interactions et les renforcements existants entre les différents aspects émergents, ainsi que sur les questionnements éthiques que cette problématique soulève.